

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU

24 OCTOBRE 2016

PRESENTS :

CHRETIEN Patrice
FORTUNA Christine
CHEVAILLIOT Yannick
CHRETIEN Mathieu
DAVIN Alexandre
DE SA Karine
DEVILLE Yannick
MASCLAUX Valéry
REPEL Delphine

ABSENT(S) : PREVOTEAU Denis

USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Pour répondre aux exigences de l'Agence de l'Eau et des obligations au 1^{er} janvier 2017, la commune de Bermericourt décide de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics dont la commune a la gestion, voire de les supprimer.

TABLEAU JAUNE

Le conseil municipal décide de mettre à jour le tableau jaune recensant les chemins ruraux privés de la commune.

TABLEAU VERT

Le conseil municipal décide de mettre à jour le tableau vert recensant les voies dans le domaine public de la commune.

PLU

Environ 30 personnes ont participé à la réunion publique de présentation du projet du nouveau PLU.

Suite à cette réunion, une modification de la zone 1AU est proposée aux personnes publiques associées.

COMMUNAUTE URBAINES DU GRAND REIMS

Les réunions pour la fusion avec le Grand Reims au 1^{er} janvier 2017 se poursuivent.

Pour le moment rien n'est encore arrêté que ce soit au niveau de la fiscalité ou du transfert des charges.

POINTS SUR LES TRAVAUX rue St Sébastien

Quelques tampons pour l'eau potable restent à vérifier.

La clôture détériorée lors des travaux sera réparée prochainement.

Le profil du trottoir et une partie du trottoir au n° 6 devra être refait, pour permettre aux véhicules de rentrer dans le garage.

DOTATION SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE

La CCNC versera 365761€ de dotation répartie entre les 12 communes.

Bermericourt devrait percevoir 6226,50€

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- ✓ La remise des diplômes du brevet des collèges a eu lieu le 14 octobre 2016.
Deux élèves de la commune ont obtenu ce diplôme.

- ✓ "Épingle à nourrice" envisage d'organiser des ateliers lecture au cours des rencontres des assistantes maternelles

- ✓ Un goûter intergénérationnel sera organisé le 10 décembre pour le Noël des aînés de la commune.

La séance est levée à 22h30